

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

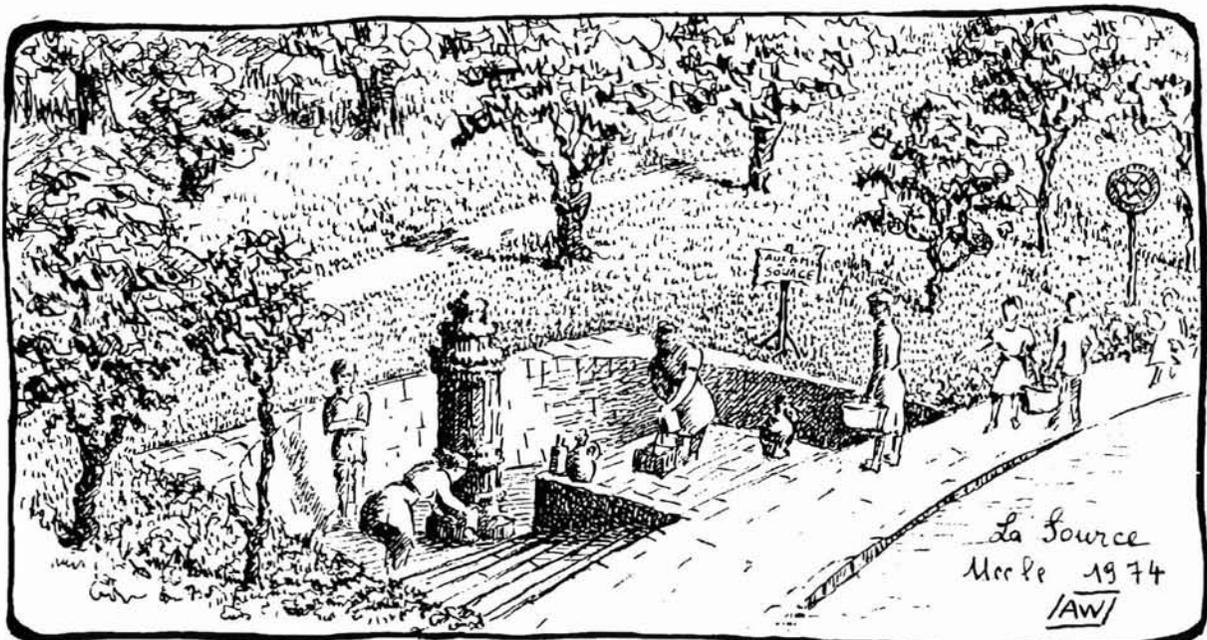
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift
Mai – Mei 1996

161



UCCLENSIA

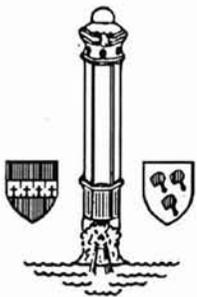
Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

mai 1996 – n° 161

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

mei 1996 – nr 161

Sommaire – Inhoud



- A propos de Crabbegat et de Zeecrabbe, *par Jean Lowies* 3
Chemins et sentiers piétonniers (xiv), *par J.M. Pierrard* 13
Allerlei over Ukkel onder het frans bewind,
door † Dr Emiel Van der Linden 21

LES PAGES DE RODA DE BLADZIJDEN VAN RODA

- Mémoires de l'abbé Maurice De Backer
(prison de Saint-Gilles, 8 août 1941) (suite), *par Pierre Olivier* 23
Mensen van bij ons (vervolg), *door Raymond Van Nerom* 29



En couverture: Source de l'Ukkelbeek, avenue De Fré
dessin de Mme Walckiers

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale et de la commune d'Uccle

A propos de Crabbegat et de Zeecrabbe

par Jean Lowies

Le domaine de Zeecrabbe est occupé actuellement par l'ambassade de la Fédération de Russie et se situe au 66 de l'avenue De Fré. Le chemin creux du Crabbegat prend son départ à proximité du Vieux Cornet situé, lui, au 13 de l'avenue De Fré et se termine aux 2/3 de la pente qui conduit au Dieweg.

Les deux termes ont en commun qu'ils comportent le vocable crabbe et, à ce titre, ont suscité la perplexité et l'imagination prudente de plusieurs commentateurs.

Il n'est pas indifférent de constater que les deux lieux se situent de part et d'autre de l'ancien cours de l'Ukkelbeek. Que

subsiste-t-il encore de ce ruisseau qui, sur une longueur de 2 km, a porté trois noms: Ukkelbeek, Molenbeek et Fabrieksbeek ?

Un filet d'eau qui jaillit face à l'entrée du parc de l'ambassade, une pièce d'eau, visible de l'extérieur et dont le niveau est plus bas que celui de l'avenue et enfin le Klipvijver, étang du Klipmolen, situé dans la propriété Pauwels, au coin de la chaussée de Stalle et de la rue Rittweger. Le ruisseau est voûté sur la totalité de son parcours. En 1833 déjà, il avait été canalisé entre la chaussée d'Alseberg et l'usine Wilson à Stalle.



Le Cornet et l'Ukkelbeek
dessin de Paul Stroobant (1827)
Cabinet des Estampes

Avant l'ère industrielle

Avant l'ère industrielle, le tableau était différent de ce que nous connaissons aujourd'hui! Ce qui deviendra cette section de l'avenue De Fré s'appelait alors la Waterstraat¹ et était un chemin bordé d'arbres serpentant le long du ruisseau.²

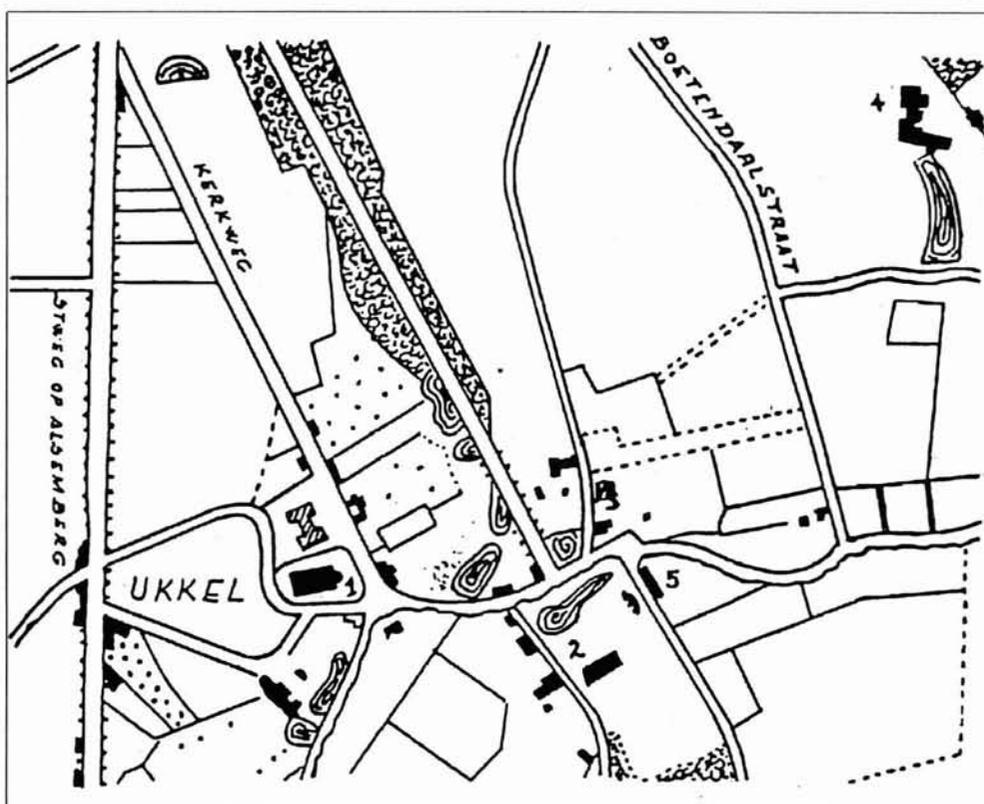
Un commentateur de la fin du XVIII^e siècle décrit le site comme suit: "...on vient à une plaine élevée et assez récemment défrichée, qui s'étend jusqu'aux coteaux de Langheveldt, de Bootendael et d'Uccle, lesquels sont terminés par un vallon profond où coule un gros ruisseau (note: l'Ukkelbeek). Au-delà est une colline assez étroite (note: le Dieweg) qui est bornée vers le midi par un second vallon et ruisseau qui longe le bord de la forêt depuis Vivier d'Oye

sur la chaussée de Namur jusqu'à Kinsendael sur la chaussée d'Alsemberg (note: le Geleytsbeek)."

Il poursuit plus loin: "Près de la cense du Houff qui est un peu à l'est du couvent de Bootendael, il y a une très belle source d'excellente eau qui ne tarit en aucune saison. Elle sort du pied d'un coteau roid et élevé, couvert de bois. Il y a peu de ravins et de

chemins creux aux environs de Bootendael, d'Uccle et de Stalle, qui n'aient de sources, dont les eaux nourrissent beaucoup d'étangs, et s'unissent à Stalle formant un ruisseau considérable, lequel, en entrant dans les prairies joint les eaux à celles qui viennent de Kinsendael et de Linkebeek. Une partie de ces eaux tombe dans la Senne près du pont de Mastèle et l'autre partie traverse l'abbaye de Forest, nourrit plusieurs grands étangs et tombe dans un bras de la Senne à une petite demi-lieue au-dessus de Bruxelles. Il y a un grand nombre de moulins sur les ruisseaux dont je viens de parler!"³

En 1855, Alphonse Wauters décrit le site comme suit: "Le manoir de la Trompe



Fragment du plan cadastral d'Uccle (1837)

1. église St Pierre, 2. Coghén (Wolvendael), 3. de Broich (Sirooppot), 4. van der Duyn (Boetendael)

1 Adolf Van Loey, *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931, De Vlaamsche Drukkerij, Leuven, page 199.

2 Jean Francis, *Uccle et ses bourgmestres*, 1973, L. Musin.

3 Abbé Mann, *Abrégé d'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la Ville de Bruxelles et de ses environs*, 1785, Lemaire, Bruxelles, (Trois tomes en deux volumes) pages 13 et 72, tome 3.

(note: le Vieux Cornet) occupe l'entrée d'un charmant et paisible vallon, qui se termine au chemin de Bruxelles vers Saint-Job; (note: l'actuel carrefour De Fré, Houzeau, Cavell) là, dans un endroit solitaire, la

Fabrieksbeek sort, pure et abondante, d'un pilier élevé en 1829 au pied de la Groesselberg ou Roeselberg."⁴

La Senne et ses affluents étaient à ce point poissonneux que le droit de pêche était affermé. Voici ce qu'en dit Constant Theys: "Het visrecht werd gewoonlijk verpacht aan de meest bediende en was streng gereglementeerd." ... "het is bekend dat de Zenne oudtijds zeer visrijk was. Zelfs in de bijbeken van de Zenne was er veel vis."

"Met de opkomst van de moderne nijverheid in de Zenne vallei geraakte de Zenne zodanig vervuild dat in 1845 heel de rivier met dode vis bedekt was. Klachten hielpen niet en omstreeks 1865 was het gedaan met de weleer zo visrijke Zenne."⁵ Les concentrations de population et ses conséquences: voûtements, mises à l'égout des ruisseaux et pollutions diverses eurent raison de l'intense vie aquatique, voici déjà un siècle et demi !



Et les eaux claires cédèrent la place à la situation actuelle.

Sander Pierron rappelle, pour sa part, que "le château de Wolvendael était naguère encore précédé d'un étang disparu en 1867-68 lors des travaux de modernisation du vallon de l'Ukkelbeek qui entraîna la captation du ruisseau." Une lithographie de François Stroobant exécutée vers 1850 nous montre l'étang et le château.⁶ Le tracé de l'avenue De Fré entraîna d'autres bouleversements. C'est ainsi que Henri Crokaert souligne que "Le square des Héros fut entièrement réaménagé sur un terrain de remblai,... laissant l'ancien niveau à quelques 10 mètres en dessous du niveau actuel."⁷

Des auteurs estiment par ailleurs qu'une diminution du débit des eaux qui alimentaient les ruisseaux uclois "apparaît vers 1850,"⁸ soit à la même époque et que "le retrait constant de la Forêt de Soignes et donc la disparition des bois environnants"⁹ n'y est pas étrangère.

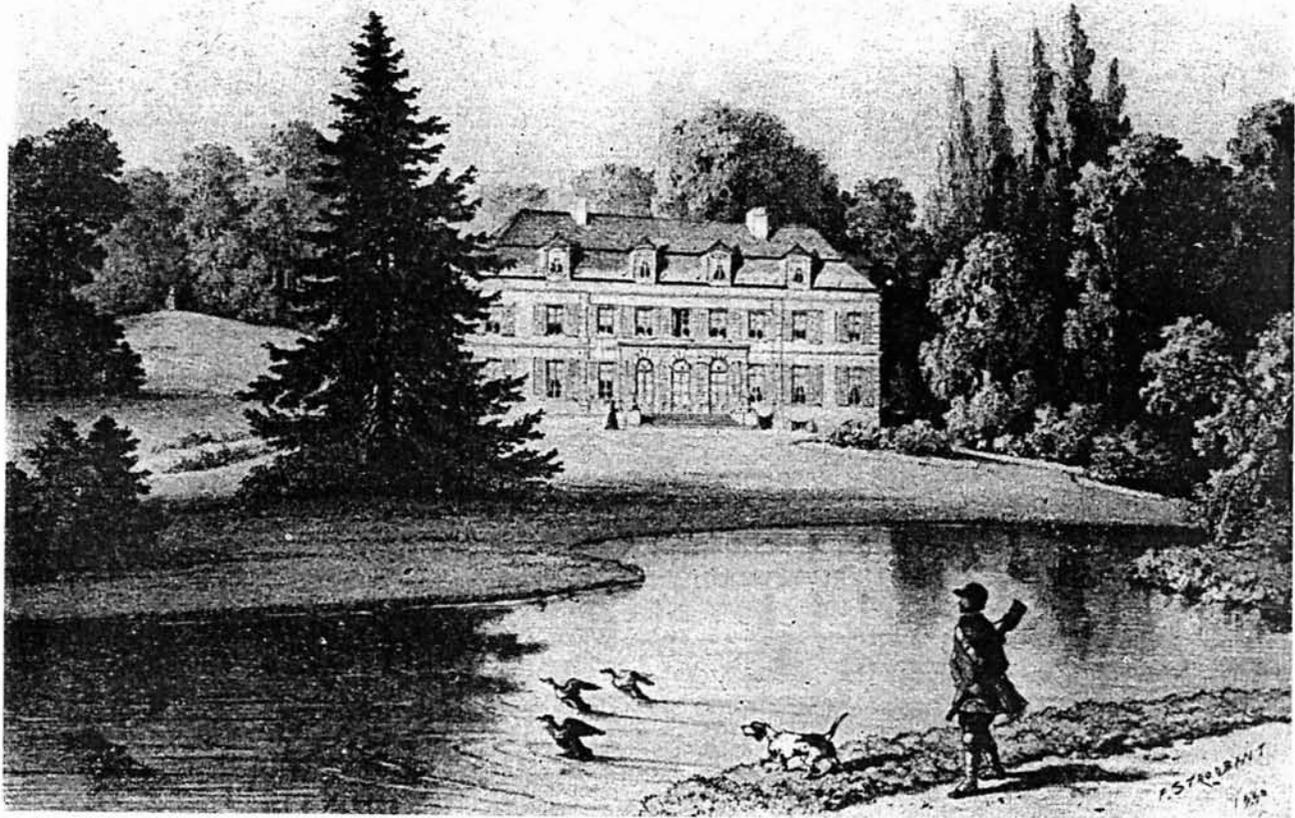
4 Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, 1855, Bruxelles, Tome 3 page 632

5 Constant Theys, *Geschiedenis van Beersel*, 1963

6 Sander Pierron, *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, 1905, Bruxelles, tome 2 pages 545 et 547 et tome 3 page 166

7 Henri Crokaert, *Évolution territoriale d'Uccle*, 1958, *Esquisse historique, folklorique et archéologique*. Administration communale d'Uccle, pages 17 et 19, et page 70

8 Suzanne Bartier et coll., *Une commune de l'agglomération bruxelloise: Uccle*, 1958-62, Institut de sociologie Solvay



*Le Château et l'étang du Wolvendael vers 1850
Lithographie d'après François Stroobant*

Que d'eau!

Une carte anonyme du début du XVIII^e siècle représente un étang en angle droit dans l'enceinte du couvent de Boetendael, un petit étang à la source de l'Ukkelbeek, un étang face à la ferme Rose, un autre à Boetendael, un autre plus bas sur la colline, des fossés autour d'une habitation dans la vallée, enfin, deux grands étangs face à l'emplacement de l'entrée actuelle du parc de Wolvendael.¹⁰ Sur la carte de J. Everaert de 1741, Jan Verbesselt relève deux étangs dépendant de Zeecrabbe, un du Vieux Cornet et plusieurs de la Ferme Rose.

Henri Crokaert confirme un étang à la Ferme Rose "car un acte de vente datant de 1708 signale que la ferme était entourée d'une pièce d'eau importante" et deux petits étangs au Vieux Cornet. Il en est fait état dans un acte de vente de 1768.¹¹

Jan Verbesselt ne déclare-t-il pas que "chaque ferme importante à Uccle avait ses étangs."¹²

Sander Pierron cite le géomètre Derijcke de Braine-l'Alleud qui fait état dans le parterre sud du couvent de Boetendael "d'un jet d'eau vive provenant d'une

9 Henri Crokaert, *Les moulins d'Uccle* dans "Le Folklore brabançon" septembre 1962.

10 Reproduite dans *Histoire d'Uccle*, 1987, Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs, page 18

11 Henri Crokaert, *Évolution territoriale d'Uccle*, 1958, *Esquisse historique, folklorique et archéologique*. Administration communale d'Uccle, pages 17 et 19, et page 70.

12 Jan Verbesselt, *Het parochiewezen in Brabant* dl XVIII Brussel 1984, éd. Eigen schoon en De Brabander.

source qui se trouve dans ce lieu du côté nord” dans un inventaire date du 5 octobre 1798.¹³

On peut donc convenir, au vu de ce qui précède, que ce qui subsiste du site ne reflète pas l’extraordinaire vitalité du réseau hydrographique prévalant au cours des siècles écoulés.

Ceci valant tant pour la densité du maillage de ruisseaux et étangs que pour sa richesse en poissons et en animaux d’eau douce. Ceci établi, revenons à notre propos initial, à savoir la signification et l’origine de Zeecrabbe et Crabbegat.

Crabes ?

Nous avons vu que les ruisseaux uclois rejoignent la Senne qui, après avoir traversé Bruxelles, par la Dyle et le Rupel, se jette dans l’Escaut.

L’Ukkelbeek et les autres ruisseaux uclois appartiennent donc au bassin de l’Escaut. Se serait-il pu que des crabes marins empruntent l’estuaire de l’Escaut pour remonter son cours et celui de ses affluents? Un crabe marin (*Eriocheir sinensis*) occupe aujourd’hui fleuves et canaux de notre pays et des pays voisins. Son apparition remonte au début du siècle.

Mais il limite son occupation aux lieux proches des côtes.¹⁴

On n’a pas trouvé de traces de crabes vivant alternativement dans les eaux douces et les eaux salées dans nos régions auparavant.

Quant aux crabes vivant exclusivement en eau douce, ils ne se rencontrent que dans les seules régions tropicales du globe.¹⁵ La présence de crabes sur place est donc une hypothèse à exclure dès lors que l’on tente de comprendre nos deux toponymes.

Nom de famille ?

Jan Lindemans écrit que le nom du domaine de Zeecrabbe évoque la famille bruxelloise Zeecrabbe. Il cite pour seule preuve de l’existence de cette dernière une ligne figurant dans l’obituaire de l’église Saint Pierre à Anderlecht, soit: “Katerina, filia Henrici dicti Zeecrabbe.” Il ne donne ni la date de sa mort, ni un élément permettant de supposer que la famille a donné son nom au lieu.

Pour le Crabbenberg, lieu proche, il estime qu’il “semble” être une déformation populaire “peut-être” sous l’influence de Zeecrabbe...¹⁶

Nous verrons plus loin que Jan Verbesselt défend l’hypothèse inverse à savoir que Zeecrabbe provient de Crabbenberg. Roger Kervyn de Marcke ten Driessche explique Crabbegat comme suit: de gat, allée et crabe, “probablement” un nom de personne.¹⁷ Il est cité par Jean Francis.¹⁸

Le père de Pitje Schramouille n’apporte cependant pas le moindre élément propre à nous convaincre.

Pour sa part, Albert Carnoy, linguiste à l’UCL, affirme: Crabbe, Crabeels, Zee-

13 Sander Pierron, *Histoire illustrée de la Forêt de Soignes*, 1905 Bruxelles, tome 2 pages 545 et 547 et tome 3 page 166.

14 J.P.H.M. Adema, *Krabben van Nederland en België*, 1991 NMM Leiden.

15 Karel Wouters, chef de la section “Invertébrés récents” à l’Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique a été consulté à ce sujet.

16 Jan Lindemans, *Het Cijnsboek van Duyst* dans *Mededelingen uitgegeven door de Vlaamse toponymische vereniging te Leuven*, 1931, page 52

17 Roger Kervyn de Marcke ten Driessche, *Les noms de rues à Bruxelles*, 1952, éd. De Visscher.

18 Jean Francis, *La chanson des rues d’Uccle*, 1975, Louis Musin.

crabbe: crabe, métaphore pour qui marche de travers.¹⁹

Pourquoi comparer la démarche pour le moins peu commune, il faut en convenir,

d'une personne à celle d'un crabe alors même que nos rivières n'en contenaient pas? A moins qu'on raisonne au départ d'un préalable, celui d'un nom importé...

Fossiles ?

Louis IX, fut ce roi de France (1215-1270) qui organisa les deux dernières croisades, mourut à la deuxième et fut canonisé Saint Louis.

Marguerite, une de ses filles, épousa en janvier 1270, Jean Ier, duc de Brabant.

Le contrat de mariage, minutieusement établi, prévoyait en sa faveur un douaire annuel composé de revenus de biens (villages, moulins, étangs, exploitations agricoles ...) appartenant au mari.

Parmi ces biens, un champ situé à Uccle et appelé la "culture des fils (ou enfants) de Zeecrabbe," "de cultura filiorum Zeecrabbe." C'est Alphonse Wauters qui découvre ce document aux Archives nationales de France à Paris.²⁰

Il fait aussi le commentaire qui suit: "Zeecrabbe provient évidemment des débris de mollusques et, en particulier, de crabes (crabes marins ou zeecrabbe) que le sol y recèle. Récemment, lorsqu'on a construit à proximité de cet endroit une grande tranchée pour le passage du chemin de fer de Bruxelles à Luttre, la pio-

che en a mis au jour en grande abondance."

La ligne de chemin de fer en question fut construite en 1873. Elle nécessita la réalisation du viaduc de 15 mètres de haut à la rue de Stalle "pour enjamber la vallée de l'Ukkelbeek."²¹

Il faut objecter à Alphonse Wauters que les crabes ne sont pas des mollusques... et que, renseignements pris, les fossiles de crabes sont rares, voire rarissimes dans les sables bruxelliens.²²

On constatera aussi que les lieux évoqués ne sont pas situés avec précision et qu'ils sont distants d'un kilomètre ou plus du domaine de Zeecrabbe.

Des fossiles de crabe ont-ils été découverts sur les lieux qui nous concernent? A notre connaissance, non.

Enfin, tous les toponymes, situés à l'intérieur des terres, et contenant le mot crabe, trouveraient-ils leur origine dans la découverte de fossiles faite voici plusieurs siècles par les occupants de ces sites?

Des colons ?

Adolf Van Loey²³ fut linguiste et professeur à l'ULB. Il déclare pour sa part, que les termes zee et crabbe n'ont nul besoin d'être expliqués plus avant. Mais que viennent-ils faire ici, poursuit-il?

Il cite d'autres toponymes construits sur crabbe. Crabbosch à Tourneppe (Dworp), Crabbenhoek à Beveren-Waes, à Burcht, à Kapellen, à Wortel, Krabbels à Pulle, Krabbe à St Jan in Eremo, Crabbendijk à Zuid Beveland.

19 Albert Carnoy, *Origine des noms de famille en Belgique*, 1953, Louvain Université.

20 Alphonse Wauters, *Bulletin de l'Académie Royale des Belles Lettres*, 2e série, tome xl, page 371, 1875

21 Jean Francis, *Uccle et ses bourgmestres*, 1973, L. Musin.

22 Karel Wouters, chef de la section "Invertébrés récents" à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique a été consulté à ce sujet.

23 Adolf Van Loey, *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931, De Vlaamsche Drukkerij, Leuven. page 199.

Il estime “frappant” que ces “crabbe-namen” se situent dans les provinces d’Anvers et de Flandre Orientale. Il rappelle que les Francs occupèrent, aux IV^e et V^e siècles, la Campine, les vallées de la Lys et de l’Escaut et le pays de Waas. A la fin du VI^e siècle, ils colonisèrent le Brabant et à la moitié du VII^e siècle, la Flandre Occidentale. On pourrait, dit-il, suivre leur progression par un nom de lieu: Moortzele (entre Kontich et Anvers), Moortzele (à côté d’Oosterzele, arr. Gand), Moorsel (à l’est d’Alost).

Son hypothèse est, qu’à Uccle et Tournepe, nous sommes en présence, de “colons issus du pays de Waas pour prendre possession de cette région du Brabant.” Il affirme que le chemin suivi par le toponyme crabbe est identique à celui suivi par Moortzele: (Anvers, pays de Waas, Brabant). Les colons (kolonisten) attribuèrent au nouveau pays les noms de lieux de leur mère-patrie (moederland). Les noms de lieux qui nous concernent se trouvent dès lors justifiés, par le fait que le nord de la Flandre Orientale avait été “plus tôt” (vroeger), couverte par la mer... Dans la conclusion de son ouvrage, il répète son hypothèse: “...zouden er hier zich noord oost Vlamingen neergezet

hebben?” “... des Flamands du nord est se seraient-ils établis ici ?” Il n’est donc plus question de Francs... Si un certain nombre d’ouvrages reprennent cette hypothèse, Jan Verbesselt ne s’y rallie cependant pas explicitement estimant que le domaine voit le jour au cours du XII^e siècle.²⁴ En 1928, Karel De Flou a publié un ouvrage monumental comportant dix-huit volumes.²⁵ Il aligne une trentaine de toponymes construits sur crabbe. Ils proviennent des deux Flandre et d’une partie de la Flandre française comme l’indique l’intitulé du titre. Peut-on encore, dans ces conditions, se convaincre que tous ces toponymes furent égrenés par des populations migrantes originaires du nord-est de la Flandre ? Est-il bien, en outre, de bon sens que d’imaginer que des populations attribuent des noms de lieux comportant le mot crabbe alors même qu’il ne se trouve pas de crabes sur place et pour la seule raison que leur région d’origine avait été, bien antérieurement à eux, occupée par la mer ? Qu’en penserait Henri Crokaert qui affirmait que “tous les noms de lieux témoignent de la facilité avec laquelle nos ancêtres ucclois ont su créer les noms qui convenaient...”²⁶

Confusions

Alphonse Wauters affirme de Zeecrabbe que “la hauteur même s’appelait d’abord de Crabbenberghe, la montagne aux crabes” et cite un passage de 1287 “Inter Crabbenbergha et mansionem Johanni de Curia, super vivulum ibidem.”²⁷ Cette affirmation se trouve contredite par sa propre découverte du terme Zeecrabbe dans le contrat de mariage entre Marguerite,

filles du roi de France et Jean I^{er}, duc de Brabant, contrat cité plus haut et daté de 1270. Jan Verbesselt s’interroge aussi sur l’antériorité d’un des deux termes par rapport à l’autre. “Werd zee soms niet later bij Crabbenbergh gevoegd ?” “Zee n’aurait-il pas été accolé ultérieurement à Crabbenbergh ?” Crabbenbergh nous apparaît comme la dénomination initiale.

24 Jan Verbesselt, *Het parochiewezen in Brabant dl XVIII Brussel 1984*, éd. Eigen schoon en De Brabander

25 Karel De Flou, *Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen, Vlaamsch Artesië, het Land van den Hoek, de graafschappen Guines en Boulogne, en een gedeelte van het graafschap Ponthieu. Achtste deel*, 1928, Koninklijke vlaamsche Academie voor taal en Letterkunde.

26 Henri Crokaert, *Les moulins d’Uccle dans “Le Folklore brabançon”* septembre 1962.

27 Alphonse Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles, Bruxelles, Tome 3* page 632.

Surtout parce que les bâtiments de la ferme sont situés au flan de la colline, au-dessus des sources de l'Ukkelbeek." Or, les deux sites sont distincts. Zeecrabbe se situe sur le versant nord de la vallée et le

Crabbenbergh se situe sur son versant sud. La source de l'Ukkelbeek jaillit de ce dernier et les bâtiments de la ferme ne se situent pas au-dessus des sources de l'Ukkelbeek.

Crabbe

Corneille Kiliaen fréquentait les plus grands humanistes à l'imprimerie Plantin Moretus à Anvers. Il rédigea un dictionnaire donnant les définitions latines du néerlandais de l'époque. Son ouvrage connu plusieurs éditions au XVI^e siècle et reste, aujourd'hui encore, une référence reconnue.²⁸ Il traduit crabbe comme suit: cancer, carabus, carcinus. Le dictionnaire latin²⁹ donne pour cancer: écrevisse de ruisseau ou de mer, pour carabus: langouste et pour carcinus: écrevisse. P.A.F. van Veen,³⁰ Heinsius,³¹

Pijnenburg et van der Voort van der Kleij,³² Van Wijck,³³ Verwijs et Verdam,³⁴ affirment tous, pour leur part, que crabbe est apparenté (verwant) à kreeft. Il était un terme générique pour désigner à la fois crabe, homard, langouste et écrevisse et a coexisté avec kreeft, terme qui, aujourd'hui, désigne encore ces trois dernières espèces. Kiliaen encore traduit crabbe par le mot allemand crebs (1599) qui s'écrit Krebs aujourd'hui et qui signifie écrevisse. Le mot français écrevisse tire son origine du francique krebittja.³⁵

Écrevisse.

L'écrevisse est un animal d'eau douce. Son aire d'expansion englobe la quasi-totalité de l'Europe occidentale, centrale et une bonne partie de l'Europe de l'Est. Autrefois très commun, il en subsiste encore suffisamment, notamment dans certaines rivières et ruisseaux de Belgique et de France. Son implantation tend cependant à se restreindre du fait des captages, des mises à l'égout, de la pollution des eaux et des maladies qui en résultent. Retenons que notre crustacé creuse des terriers sous les berges, n'en sortant que la nuit pour chasser et qu'il peut vivre cinquante ans! Son déplacement normal est la marche en avant. La marche à reculons

est seulement un réflexe de défense et la marche de travers n'est pas pratiquée... Les braconniers habiles savent comment les capturer. Peut-être utilisent-ils des procédés semblables à ceux des anciens occupants du Crabbegat et des environs? Ces derniers devaient en apprécier la chair et connaître les bons coins comme aujourd'hui les pêcheurs à la ligne connaissent les bons coins à poisson. Pour Crabbos, à Tournepe (Dworp) cité par A. Van Loey, Constant Theys propose sans grande conviction de l'expliquer par krabben = égratigner. Krabbos signifierait alors le bois ou l'on s'égratigne aux épines, par exemple.³⁶ En considérant

28 Cornelius Kilianus, *Etymologium teutonicae linguae sive dictionarium teutonico-latinum*, 1599, Plantin, Antwerpen, 764 pages.

29 Henri Goelzer, *Dictionnaire latin-français*, Flammarion.

30 P.A.F. van Veen, *Etymologisch woordenboek*, 1989, éd. van Daele, Utrecht Antwerpen.

31 J. Heinsius, *Woordenboek der nederlandsche taal*, 1907, Tome 8.

32 V.J.J. Pijnenburg et J. van der Voort van der Kleij, *Woordenboek middel nederlands*, 1984.

33 N. Van Wijck, *Franck's etymologisch woordenboek der nederlandsche taal*, 1912-1949, M. Nijhoff La Haye.

34 E. Verwijs et J. Verdam, *Middel-nederlandsch woordenboek*, 1894, M. Nijhoff La Haye.

35 Lexis, Larousse.

une carte de Tournepepe, nous constatons qu'un ruisseau prend sa source au Krabbos, à proximité du Bronweg (chemin de la Source) et qu'il se jette dans le Molenbeek qui lui-même se jette dans la Senne. On peut donc raisonnablement penser que Krabbos signifie bois aux écrevisses

puisqu'il voit dévaler un ruisseau du flanc de sa colline. La longue liste des 30 toponymes répertoriés par Karel De Flou cesse donc ainsi d'être un point d'interrogation et de perplexité puisque crabbe signifie écrevisse.

Gat

Corneille Kiliaen donne pour gat: foramen, angustia et janua (vieilli). Le dictionnaire latin traduit ces mots par trou, ouverture, passage étroit, porte, entrée et accès.

Albert Carnoy traduit par trou quand il s'agit de fosses, sources, mares, ravins.³⁷

D'autres auteurs donnent encore chemin, rue, passage, ouverture par où l'on entre et l'on sort.

Stallaert affirme pour aertgat, terme extrait du Droit d'Uccle (74): chemin qui

conduit à une terre ou une prairie enclavées, chemin de décharge ou de culture, passage.³⁸

Jan Lindemans traduit gat par toegang = accès. Il cite aussi kleiberg et kleigat signalés ici pour leur analogie avec crabbenbergh et crabbegat (klei signifiant argile).³⁹

Le Crabbegat était donc un passage étroit livrant accès au Crabbenbergh ainsi que l'affirment d'ailleurs H. Crokaert⁴⁰ et A. Van Loey.⁴¹

La montagne aux écrevisses!

Est-ce bien vraisemblable ? Oui, car Jan Lindemans y signale une lange meer, long lac⁴² et H. Crokaert le confirme: "Les hauteurs dominant le vallon vers l'antique Dieweg étaient jadis signalées comme endroit particulièrement marécageux, malgré l'altitude assez élevée. Un acte de 1440 fait mention d'une eau stagnante, appelée lange meer."⁴³ On comprend donc mieux, dès lors, l'exceptionnelle abondance du site en eau et l'interrelation des composantes de son système hy-

drographique. Souvenons-nous de ce que disait l'Abbé Mann: "Il y a peu de ravins et de chemins creux aux environs de Bootendael, d'Uccle et de Stalle qui n'aient de sources dont les eaux nourrissent beaucoup d'étangs." Le Crabbegat et le chemin creux du Parc de Wolvendael qui, il faut le remarquer, convergent vers le lieu où se situait probablement le long lac, sont aussi très probablement ce qui subsiste du lit de ruisseaux exutoires de ce même long lac. Ces affluents de

36 Constant Theys en Jan Lindemans, *Brabantse plaatsnamen*: Dworp, 1948.

37 Albert Carnoy, *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, 1927, Bruxelles, Bielweld.

38 Stallaert, *Glossarium van verouderde rechtstermen, kunstwoorden en andere uitdrukkingen uit vlaamse, brabantse en limburgse oorkonden*, 1890, Brill, Leiden.

39 Jan Lindemans, *Toponymie van Asse*, 1952, Koninklijk commissie voor toponymie en dialectologie.

40 Henri Crokaert, *Évolution territoriale d'Uccle*, 1958 *Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Administration communale d'Uccle, pages 17 et 19, et page 70.

41 Adolf Van Loey, *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931, De Vlaamsche Drukkerij, Leuven, page 199.

42 Jan Lindemans, *Het Cijnsboek van Duyst* dans "Mededelingen uitgegeven door de Vlaamse toponymische vereniging te Leuven," 1931, page 52.

43 Henri Crokaert, *Évolution territoriale d'Uccle*, 1958, *Esquisse historique, folklorique et archéologique*, Administration communale d'Uccle, pages 17 et 19, et page 70.

l'Ukkelbeek se transformaient en torrents lorsque, par fortes pluies, ils se gorgeaient des eaux de ruissellement. Circonstances difficiles pour les écrevisses qui devaient s'accrocher ... Ils étaient aussi, par temps sec, des chemins conduisant à Saint-Job. Si le Crabbegat était donc ce passage étroit conduisant au Crabbenbergh, il

n'est pas exclu pour autant qu'il ne pouvait désigner en même temps, à son extrémité inférieure, un trou à écrevisses, au lieu précis où le ruisseau se jetait dans l'Ukkelbeek et qui pouvait être particulièrement riche en crustacés descendus du long petit lac du Crabbenbergh.

Zee

Le dictionnaire étymologique fait découler zee de see désignant alors à la fois mer et lac. C. Kiliaen indique pour see: stagnum, lacus. Il rappelle le See en allemand, lequel terme a toujours les deux significations à l'heure actuelle. Relevons Titisee, lac à proximité de Fribourg et Bodensee, nom allemand du lac de Constance. Le dictionnaire latin donne pour stagnum: eau stagnante, marais, étang, par extension: étendue d'eau, lac, mer et pour lacus: lac, bassin naturel, trou rempli d'eau, étang. See, puis zee désignèrent ici, d'abord une étendue d'eau formant marécage. Vers la cuvette de Zeecrabbe convergiaient plusieurs ruisseaux déva-

lant les deux versants du vallon. Ils y rejoignaient la source de l'Ukkelbeek. Plus tard, l'homme organisant la nature à son profit, des retenues d'eau furent pratiquées et des étangs aménagés, l'Ukkelbeek étant l'exutoire des étangs. L'établissement de la demeure de Zeecrabbe, hof, puis château, à mi-hauteur du versant nord du vallon, devait permettre d'éviter les inconvénients de la proximité de l'eau tels que l'humidité, les moustiques, les cris des crapauds et les odeurs du marais. L'ensoleillement était bon. Le choix de l'emplacement était donc judicieux.

Conclusion

La conclusion de ce qui précède émise en toute hypothèse, comme il est d'usage, se formule comme suit: Le long lac s'étirant sur "la colline assez étroite" du Dieweg recelait une vie aquatique à ce point importante en écrevisses que la colline fut appelée Crabbenbergh, terme aujourd'hui oublié. Le chemin creux y conduisant étant le Crabbegat. L'étang

formé dans le vallon par les eaux issues de ses deux versants devait inévitablement recueillir des écrevisses par les ruisseaux qui s'y jetaient d'où Zeecrabbe et Zeecrabbe, écrevisses de l'étang. Il n'est pas du tout impossible que nos toponymes soient devenus patronymes. La démonstration reste à faire.

Chemins et sentiers piétonniers (xiv)

par J.M. Pierrard

Nous nous intéresserons cette fois à la zone située entre la chaussée d'Alseberg, la ligne du chemin de fer de Bruxelles à Charleroi et la limite de Linkebeek.

Cette zone contient le vieux village de Calevoet, jadis Calevoort, le Moensberg et l'Eeckelenbosch. Elle a été considérablement perturbée par la construction des deux voies de chemin de fer, celle de

Bruxelles à Luttre (Charleroi) et celle de Hal au Quartier-Léopold, ainsi que par l'établissement du cimetière de Saint-Gilles.

Le chemin 27 ♦ rue de Linkebeek

Ce chemin reliait le vieux village de Calevoet (aujourd'hui dénommé "Puits de Calevoet") à Linkebeek. Seule la partie située entre la chaussée d'Alseberg et la halte de Moensberg a conservé son tracé et son appellation primitive (Linkebeekstraet). Dans sa partie médiane l'an-

cien chemin est aujourd'hui interrompu par la ligne de chemin de fer Hal-Quartier-Léopold. Enfin la partie du chemin située aux abords de Linkebeek a vu son assiette reprise par l'actuelle rue du Bourdon. La rue de Linkebeek est restée très pittoresque. Elle dessert le moulin hy-



Moensberg



rue de Linkebeek

draulique dit “Nieuwen Bauwmolen” seul moulin ucclois encore en ordre de marche et l'étang qui lui servait de réserve d'eau et qui a été acquis par la commune d'Uccle.

En 1966, une ordonnance de la Députation Permanente datée du 7 décembre supprima un nouveau tronçon du chemin situé à l'Ouest de la halte de Moensberg et le remplaça par un nouveau chemin passant sous le chemin de fer et longeant la halte de Moensberg par le côté Est.

À l'Atlas des chemins vicinaux, ce chemin est indiqué avec une largeur de 3,30m, une longueur de 1115m. Il relie le hameau de Calevoet à Linkebeek. Son entretien incombe à la commune d'Uccle.

Le chemin 28 ♦ Molenstraetje, aujourd'hui Vieux Chemin

Ce chemin permettait d'aller du centre de Linkebeek jusqu'au moulin de Linkebeek, lequel se situait aux abords du carrefour de la rue du Moulin et de la rue de la Station, de là l'appellation de “Molensstraetje” donnée à l'Atlas au chemin 28.

En fait, seuls deux tronçons de ce chemin se trouvent sur le territoire d'Uccle, totalisant selon l'Atlas 220m. Toujours selon l'Atlas, ces tronçons ont une largeur de 3,30m et leur entretien incombe à la commune d'Uccle.

En 1916, suite à un P.V. de mesurage effectué le 25 février, l'on rectifia les limites d'Uccle et de Linkebeek. La même année, par décision du Conseil Communal d'Uccle datée du 26 juin, il fut décidé de donner à cette voirie le nom de Vieux Chemin (Oude Weg).¹

Le Vieux Chemin est aujourd'hui doublé par la rue de la Station. C'est ce qui lui a permis, sans doute, de garder un aspect agréable.

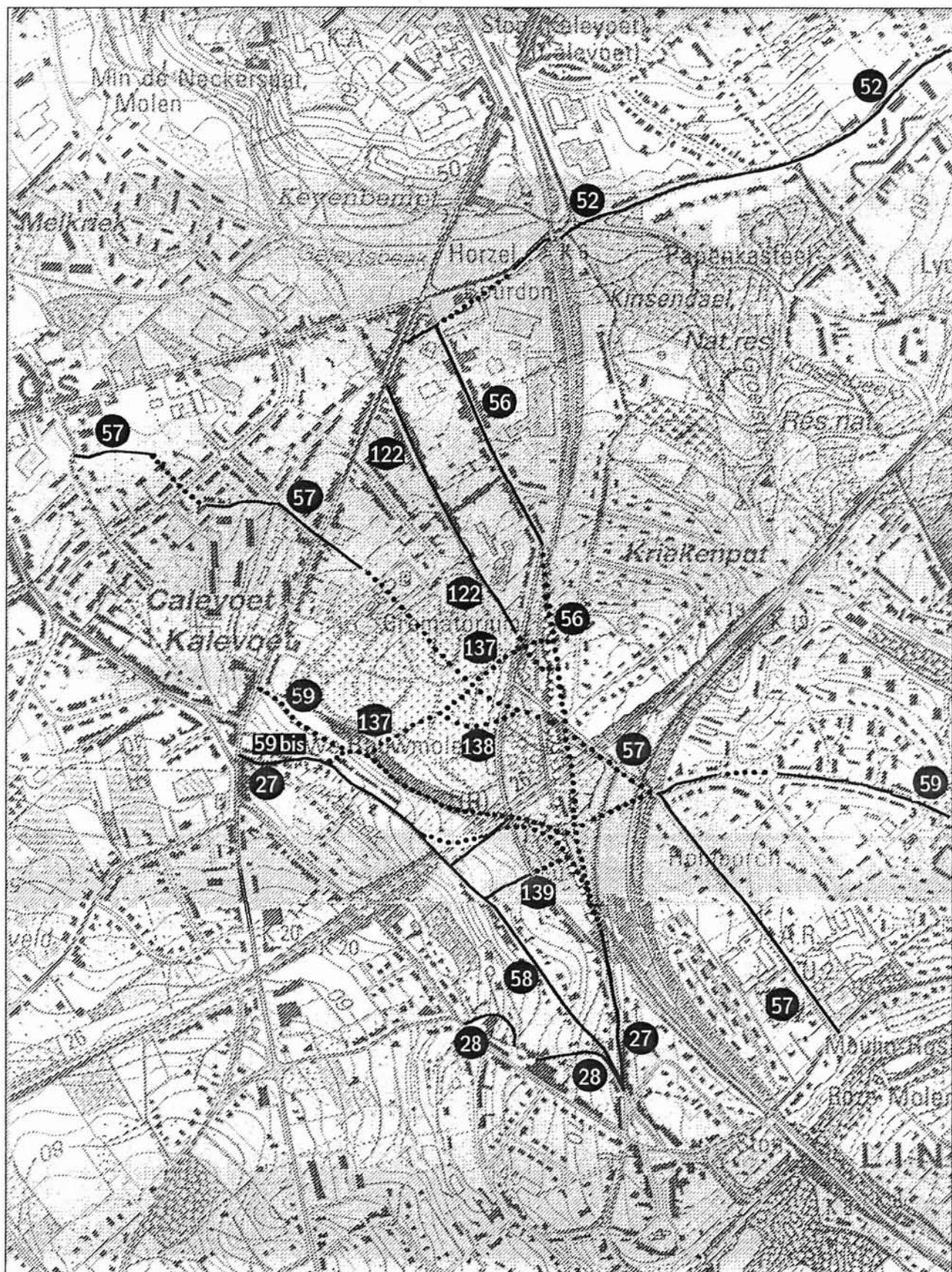
Le sentier 52 ♦ Carlooweg

De cet ancien sentier, seul subsiste aujourd'hui une courte ruelle joignant la chaussée d'Alseberg à la rue du Château d'Or, en passant devant l'église de N.D. de la Consolation, ainsi que le chemin des Pêcheurs et un tronçon de la rue

de la Pêcherie. Nous reviendrons ultérieurement sur ces derniers tronçons.

En fait le sentier 52 permettait d'aller de Saint-Job au Bourdon (Groelst). En 1864 (ordonnance de la Députation Permanente du 29 juin), la partie du sentier reprise entre le chemin 17 (rue Basse) et le

¹ R. Meurisse *Découvrez Uccle, ses rues et places*, Bruxelles 1986



chemin 30bis (rue Engeland), fut englobée dans la chaussée de Saint-Job, qui fut construite à cette époque.

En 1939, par ailleurs, par ordonnance de la Députation Permanente du 8 février, le

tronçon du sentier 52 situé entre la rue du Bourdon et le rue Engeland, fut partiellement supprimé et partiellement englobé dans la rue du Château d'Or, créée alors.



Moensberg

À l'Atlas le sentier 52 avait une largeur de 1,65m, une longueur de 1955m, et son entretien était à charge des riverains.

Le sentier 56 ♦ Linkebeekweg (rue du Bourdon)

Le sentier 56 n'existe plus. En effet, sa partie Nord entre la *rue du Château d'Or* et la *rue des Bigarreux* a été englobée dans la *rue du Bourdon* (plan d'alignement approuvé par A.R. du 24 septembre 1929).

La partie médiane de ce sentier fut coupée par la construction du chemin de fer de Luttre (Bruxelles-Charleroi). Toutefois un passage fut aménagé alors à l'endroit qui deviendrait par la suite la rue des Bigarreux.

Enfin le tronçon Sud de ce sentier disparut à son tour lors de la construction du chemin de fer Hal-Quartier-Léopold.

À l'Atlas, le sentier 56 avait une largeur de 1,65m et une longueur de 1050m. Il était sensé aller du hameau de Carloo à Linkebeek. Nous rappelons que l'Atlas désigne erronément le hameau de *Groelst* (aujourd'hui "le Bourdon") par "hameau de Carloo."

Le sentier 57 ♦ Siekhuysweg

Voir Ucclesia n° 159 (janvier 1996).



rue de Calevoet

Le sentier 58 ♦ Moonsberg weg (Moensberg)

Le sentier 58 relie aujourd'hui la halte de Moensberg à la limite de Linkebeek en prolongeant la rue de Linkebeek. Le sentier a été considérablement élargi, sauf à son extrémité supérieure, à son débouché dans la rue du Bourdon. Il est ainsi devenu en grande partie carrossable, son assiette étant cependant restée la propriété des riverains.

Comme la rue de Linkebeek, le Moensberg a gardé un certain pittoresque.

À l'Atlas, le *Moonsbergweg* a une longueur de 542m, une largeur de 1,65m et son entretien incombe aux riverains. Il per-

met d'aller du hameau de Calevoet à Linkebeek. La première mention de ce toponyme date de 1356 et est orthographiée "maensberch". La forme "moensbergh" apparaît au XVIII^e siècle. Selon le Dr Van Loey, il faut voir dans la forme "Maens" le génitif de "man", terme qui aurait le sens de marais ou de prairie humide.² Le Moensberg, c'est donc une colline dominant un marais, ce qui correspond assez bien à la situation du cimetière de Saint-Gilles dominant la vallée du Linkebeek.

Le sentier 59 ♦ Calevoetweg

Partant de la chaussée d'Alseberg, ce sentier suivait la limite Sud du cimetière de Saint-Gilles. Il traversait ensuite l'actuel croisement des lignes de chemin de

fer Bruxelles-Luttre et Hal-Quartier-Léopold et empruntait alors l'actuelle rue du Kriekenput pour aboutir finalement au chemin 29 (rue Engeland).

² A.C.H. Van Loey *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931.

Selon l'Atlas, le sentier 59 conduisait du hameau de Calevoet à celui de Verrewinkel. Il y est dénommé "Calevoetweg". Sa largeur était de 1,65m, sa longueur de 1898m et son entretien incombait aux riverains. En fait ce sentier n'existe plus aujourd'hui: la partie située entre le chemin 29 (aujourd'hui chemin de la Forêt) et le chemin 30bis (rue Engeland) fut supprimée par ordonnance de la Députation Permanente datée du 6 janvier 1904 à la demande des Hospices de Bruxelles.

Le tronçon situé entre la chaussée d'Alsemberg et la rue du Bourdon fut supprimé par décision de la Députation Permanente datée du 7 décembre 1966.

Par ailleurs, la construction de la ligne Bruxelles-Luttre avait déjà causé la suppression de la partie du sentier 59 longeant le chemin 27 au profit de ce dernier.

La construction de la ligne Hal-Quartier-Léopold entraîna par ailleurs la disparition du sentier 59 jusqu'à l'avenue des Tilleuls.

Enfin, lors de la construction du quartier du Homborch par Cobralo vers 1930, le tronçon du sentier 59 compris entre l'avenue des Tilleuls et le chemin de la Forêt fut élargi et prit le nom de rue du Kriekenput.

Le sentier 59bis

Ce sentier constituait une sorte d'appendice du sentier 59 et reliait celui-ci à la rue de Linkebeek (chemin 27).

Ce tronçon fut supprimé par ordonnance de la Députation Permanente du 29 août 1963.



Moensberg

Le chemin 122 ♦ Linthoutweg

Ce chemin reliait selon l'Atlas la route (chaussée) d'Alseberg au sentier 56 ci-dessus. Son assiette fut reprise entre la chaussée et le cimetière par l'actuelle rue de Calevoet (plan d'alignement n° 129 approuvé par A.R. du 16 mars 1964).

Seul le tronçon longeant le cimetière de Saint-Gilles est resté aujourd'hui à l'état de chemin non carrossable.

Au-delà de la rue du Bourdon, l'ancien chemin a disparu à la suite de la construction du chemin de fer Bruxelles-Luttre.

Ce chemin est en réalité l'ancienne *Valleistraete* voie importante qui unissait Linkebeek à Uccle (et donc à Bruxelles) et qui perdit une partie de son intérêt lors de la construction de la chaussée d'Alseberg. Selon Van Loey la *Valleistraete* est déjà mentionnée en 1332 sous la dé-

nomination de "valreistrate". On trouve ensuite "volreyerstrate" ou "verreystrate" (1447), "berreystrate" (1450), "Val-laijstraete" (1720), "Valeijstraet" (1742).³

Il semble bien qu'il faille y voir le sens de "rue de la Vallée". C'est d'ailleurs le nom qui avait été donné à cette artère au XIX^e siècle. En 1916 on lui donna le nom de "rue de Calevoet" (séance du Conseil Communal du 25 août 1916).⁴

À l'Atlas le chemin 122 porte le nom de "Linthoutweg". Il a une largeur de 3,30m et une longueur de 774m. Quoiqu'il s'agisse d'un chemin, son entretien incombe cependant aux riverains (la partie supérieure du chemin est toujours une servitude).

Nous n'avons pas connaissance d'autres mentions du nom de "Linthoutweg".

Le sentier 137 ♦ Kleyne Groustveldweg

Le sentier 137 reliait selon l'Atlas, le sentier 59 au sentier 55. Il portait le nom de "Kleyne Groustveldweg", avait 1,10m de largeur et 454m de longueur. Son entretien incombait aux riverains. La partie du sentier 137 située au-delà de la rue du Bourdon disparut avec l'installation du

chemin de fer Bruxelles-Luttre. La partie située entre le sentier 59 et la rue du Bourdon disparut avec l'installation du cimetière de Saint-Gilles. Ce tronçon est considéré comme supprimé par une ordonnance de la Députation Permanente datée du 7 décembre 1966.

Le sentier 138 ♦ (sans dénomination)

Ce sentier reliait le sentier 137 au sentier 57. Il a subi le même sort que le précédent: disparition du tronçon oriental lors de la construction du chemin de fer Bruxelles-Luttre et de la partie restante lors de l'installation du cimetière de Saint-Gilles.

À l'Atlas, il avait une largeur de 1,10m et une longueur de 191m.

Le tronçon situé à l'Ouest de la rue du Bourdon a été considéré comme supprimé par l'ordonnance de la Députation Permanente du 7 décembre 1966.

3 A.C.H. Van Loey *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, 1931.

4 R. Meurisse *Découvrez Uccle, ses rues et places*, Bruxelles 1986

Le sentier 139 ♦ (sans dénomination)

Ce sentier joignait le sentier 58 (Moensberg) au chemin 27 (Linkebeekstraat). Son extrémité orientale a été supprimée de facto par la construction du chemin de fer Bruxelles-Luttre. Il relie aujourd'hui le Moensberg à la rue du Bourdon.

Toutefois une maison a été construite sur le trajet de ce sentier.

L'auteur du plan particulier d'affectation du sol n° 46bis (Fond de Calevoet) avait proposé dès lors de déplacer légèrement le sentier, mais ce déplacement n'a pas été accepté.

À l'Atlas, le sentier a une largeur de 1,10m et une longueur de 176m. Son entretien incombe aux riverains.

Allerlei over Ukkel onder het frans bewind

door † Dr Emiel Van der Linden

Wij publiceren nog een tekst uit het bulletin "Eigen Schoon en de Brabander" nrs 1/2 1943 getrokken.

II - Ukkelse soldaten in dienst overleden onder Napoleon

Tot hiertoe werden in dit verband nog geen onderzoeken ingesteld. Ik geef hier een overlijdenslijst opgemaakt naar de *Extraits mortuaires des soldats belges morts aux armées* (Rijksarchief) en de registers van den Burgerlijken Stand. Zij zal wellicht onvolledig zijn, daar de namen der, op de slagvelden, gesneuvelden over 't algemeen onbekend zijn gebleven. Vele van de hier voorkomende familienamen zijn heden-daags te Ukkel nog vertegenwoordigd. Opvallend is het hoe de naam Ukkel door de Fransche pannelikkers op zonderlinge manieren werd verminkt. Een Waal uit de Diesdelle vond niets beters dan dit gehucht voor zijn geboorteplaats aan te geven.

1803. *Pierre Desmet*, fusilier à la 78^e demi-brigade d'infanterie de ligne, second bataillon, compagnie des grenadiers, natif d'Uccle, décédé le 4 floréal an XI (24-4-1803) en l'hôpital de Valenciennes.

1804. Mairie de St.-Quentin. L'an XII de la République française, le 25 du mois de pluviose (15-2-1804) en la maison de l'hospice de cette commune est décédé *François Wanneraeve Broek*, soldat au 3^e bat. principal du train, fils de Pierre Wanneraeve Broek et de Jeanne Marie Be-

lange, âgé de 21 ans, natif de Duckel, dép. de la Dyle.

1807. *Pierre Veermaels*,¹ chasseur au 3^e Rég. de chasseurs à cheval 4^e chadron 8^e compagnie, natif d'Uccle canton dép. de la Dyle, entré à l'hôpital de Zara (Dalmatie) le 5 juillet de l'an 1807 et y décédé le 5 juillet 1807 par suite de blessures.

Mangé Pierre, 27^e Rég. d'infanterie légère 3^e Bat. compagnie des voltigeurs, natif d'Uccle, entré à l'hôpital militaire français de Custinne (Prusse) le 7 juillet 1807 et y décédé le 25 du même mois.

1808. *Antoine Paris*,² natif d'Uccle, 60^e Rég. d'infanterie de ligne 4^e Bat. 6^e Comp., entré le 4 janvier 1808 à l'hôpital civil des Sables d'Olone, y décédé le 17 de février.

1809. *Sébastien Sterck*, fusilier dans la 4^e comp. du 1^{er} bataillon colonial, natif de Duquel, dép. de la Dyle, décédé à l'hôpital de Middelbourg, par suite de catarrhe suffocatif, le 28 janvier 1809.

1811. *Debys François*, fusilier à la 5^e comp. du 1^{er} bat. du régiment de Walcheren, âgé de 21 ans, natif de Duquelle, dép. de la Dyle, décédé le 6 novembre 1811 de fièvre adynamique à l'hôpital militaire de Middelbourg.

1812. *Gilkens Gabriel*, canonnier à la 5^e comp. de canonniers vétérans, fils de Gil-

1 Wellicht: Weemaels

2 Van Parys, oude Ukkelsche naam.

bert et de Jeanne Vandiste,³ natif de Hukele; décédé le 30 mai 1812, des suites de fièvre à l'hôpital militaire de Bruges.

Joseph Meert, soldat au 4^e Rég. d'infanterie légère, 1^{er} bat., âgé de 25 ans, conscrit de 1807, décédé le 9 août 1812 (extrait délivré à Paris le 11 juin 1813).

Pierre Joseph Steenberghe,⁴ fusilier de la 71^e cohorte, 1^{re} comp., âgé de 21 ans, né à Uccle, décédé à l'hôpital militaire de Bruxelles, par suite de péripneumonie, le 17-12-1812.

1813. *Anesen*,⁵ *Jean*, fusilier au 105^e Rég. de ligne, âgé de 35 ans, natif de Ukel, entré à l'hôpital militaire de Dantzig le 31 mai 1813, y décédé le 29 juin. Grande Armée.

Coosemans Guillaume, natif d'Uccle, 28^e Rég. de ligne, 6^e bat., 2^e comp., décédé le 27 septembre 1813 à l'hôpital des Pontons à Dresde.

*Hovart*⁶ *François*, voltigeur 151^e Rég. de ligne, 9^e bat., compagnie des voltigeurs, natif de Hugel, dép. de la Dyle, entré blessé le 10 novembre 1813 à l'hôpital militaire de Glogau et y décédé le lendemain.

1809. *Corneille Bielle*, né à Uccle, âgé de 30 ans, soldat au 3^e bat. principal du train d'artillerie, 2^e comp., fils de Corneille et de Cathérine Cayette, tué à la bataille de Wagram d'un coup de feu de l'ennemi.

Stéphane Bertrand (réformé), fusilier au 96^e régiment d'infanterie de ligne, 4^e bat.

1^{re} comp., natif de Dukel, entré le 4-11-1809 à l'hôpital d'Ems (Autriche) et y décédé le 4 décembre.

Jean Baptiste Crokaert, fusilier au 103^e Rég. 4^e bat. 2^e comp., entré à l'hôpital militaire de Vienne le 3-11-1809 et y décédé le 11 du même mois par suite de fièvre; né le 28-4-1790 à Uccle, incorporé le 2-4-1809, fils de J. B. Crokaert, cordonnier.

1810. *Nicolas Pauwels*, fils de Nicolas Antoine et de Jeanne Marie Godien, né à Uccle le 22-3-1786 et y demeurant, soldat grenadier, décédé de fièvre à l'hôpital du séminaire d'Udine, le 26-1-1810.

Hôpital ambulante de la 4^e div. du 3^e corps, 4^e armée d'Espagne, commune de la Roquette par Tortosa (Espagne). *Brassinne Jean*, hussard 5^e comp. du 1^{er} escadron du 4^e Rég., natif de Vivedoy, dép. de la Dyle, entré le 16 septembre, mort le 18 de fièvre, fils de Pierre Joseph et de Marie Joséphine Gilbert.

Michielz Corneille, chasseur à la 3^e comp. 2^e bat. 4^e Rég. d'infanterie légère, natif d'Uccle, dép. de la Dyle; décédé le 28-00-1810 à l'hôpital de l'évêché de Pampe-lune.

1811. *Pierre Hanssens*, grenadier à la 4^e comp. de grenadiers au 70^e Rég. de ligne, décédé de fièvre le 5 octobre 1811 à Talavera, à l'ambulance du régiments, âgé de 30 ans, né à Uccle.

3 Van Diest.

4 zoon van den koster van Ukkel.

5 Annesens ?

6 Houwaert.



Mémoires de l'abbé Maurice De Backer (prison de Saint-Gilles, 8 août 1941)

(suite)

par Pierre Olivier

Nous achevons la publication des notes de l'abbé De Backer. Elles se terminent brutalement, comme si son départ avait été si précipité qu'il n'avait pu y transcrire les raisons et les modalités de celui-ci.

Ch. V. Voyez rayon: souffrances, angoisses et similaires!

Le lecteur ingénu pourrait croire que le séjour dans ce purgatoire n'est pas aussi pénible qu'on veut bien le représenter. Qu'il se détrompe ! Peu, parmi ceux qui passèrent des mois entre les griffes des suppôts de la Liberté obligatoire, ont tenu le journal de leurs douleurs. Moins encore les livrèrent au public. Les méthodes, pour être moins brutales et tortionnaires que celles de la Guépéou,¹ n'en sont que plus raffinées. On ne tue pas au milieu de tourments chinois, mais on disloque les santés, on mine le moral, on ruine les puissances mentales.

Lorsque ces Messieurs arrêtent quelqu'un chez lui, même lorsque ce n'est pas lui qu'on recherche, comme ce fut le cas pour le der-

nier compagnon de Monsieur le Curé, ils rassurent gentiment les proches en disant que ce n'est que pour une heure. Et voilà ... jours (sic !) que G. V. G. est en prison ! Impossible donc d'emmener quoi que ce soit comme linge de rechange ou vivres !

Imaginez les angoisses d'une mère ou d'une épouse ne voyant pas revenir celui qui est parti ! L'on comprend la rage concentrée du brave homme, qui jamais ne s'est occupé de quoi que ce soit, à qui, lors de l'interrogatoire, on promet une prompte libération et qui voit s'allonger les semaines sans plus aucune nouvelle. Ce qui m'enrage le plus, c'est que ce n'était pas moi répète à satiété le cher professeur en arpentant, furieux, les

¹ Le G.P.U. était la police secrète soviétique, ancêtre du K.G.B. L'abbé De Backer ignorait évidemment à ce moment ce qui se passait dans les camps de concentration et d'extermination nazis.

quatre mètres de cellule. Pour comble, son homonyme, arrêté aussi, est rendu à la liberté au bout de 8 jours !

L'autre compagnon de mon Curé est depuis un mois sans interrogatoire, sans nouvelles des siens. Le règlement prévoit bien une lettre formulaire que le nouvel arrivant peut envoyer dès le lendemain de son incarcération, mais, ce fut le cas du vicaire, celle-ci parvint chez lui ... 2 mois après ! Les parents et amis peuvent toujours se débrouiller pour retrouver le disparu !

Cette angoisse pour les siens qui tenaille le malheureux s'augmente des incertitudes de sa situation: commerce ou fonction abandonné, place et gagne-pain perdus, enfants et épouse sans ressources. Comme couronnement, l'annonce par le tuyau secret que le receveur des contributions envoie l'huissier pour saisir les meubles du pauvre hère, assez peu intelligent que pour être bon patriote ! Ô Belgique, ô mère chérie !

Mon Curé, quant à lui, est un privilégié: son interrogatoire eut lieu huit jours après l'arrestation et depuis lors ... plus rien ! Ni condamnation, ni jugement. Celui qui est à l'oubliette est un cadavre ! Perinde ac cadaver ! Il est vrai qu'il est indésirable, Monsieur le Curé, car sa défense à l'instruction fut jugée trop intelligente. Ô primauté du spirituel !

Pas de pitié... pour personne !

Nous avons mentionné plus haut cette maman séparée de son petit garçon de 15 ans et tentant d'en avoir des nouvelles.

Deux cellules plus loin que celle de Monsieur le Curé se trouve un jeune homme dont le père et la mère sont également en cette hospitalière maison.

Mari et femme toujours séparés ne sont point rares. Vieillards chenus, hommes faits, jeunes filles délicates, tremblantes vieilles, jeunes gens s'aperçoivent dans les préaux et les corridors.

Les deux jeunes gens condamnés à mort, qui partagèrent la cellule de Monsieur le Curé, passèrent par toutes les affres de l'angoisse, du désespoir, des folles espérances. Certain

jour, Monsieur le Curé apprit qu'ils seraient exécutés le surlendemain. Ce fut lui qui passa par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les deux gars chantaient, jouaient aux cartes et mangeaient d'excellent appétit. Trois jours après, lors d'une visite, le vicaire sut qu'ils avaient échappé de justesse et que leur recours en grâce était accepté. Quel Ouf ! Nos deux gaillards ne connurent jamais nos terreurs et nos prières !

Que dire du cas de ce cher Vicaire, qui connut déjà en 14-18 les camps de concentration allemands durant 18 mois et en revint avec une santé complètement ébranlée ?

Dénoncé faussement, le malheureux se vit condamné par le tribunal militaire: 4 ans de prison, arrêt sans appel, et les 4 mois de préventive ne comptant point. Sans appel ? Vous voulez rire ! Le ministère public allemand, lisez: la Gestapo, fut en appel et l'infortuné prêtre vit sa peine commuée en 8 ans de travaux forcés en Allemagne !

Mais le ridicule ne perd pas ses droits chez ces Messieurs. Dans un acte de libéralité magnanime, le tribunal accorda cette fois au condamné de pouvoir décompter ses mois de prévention ! Ô âmes sensibles et délicates ! Ô paternelles attentions ! C'est avec le sourire aux lèvres que notre vicaire revint à la cellule et, devant la mine pitoyable de ses compères en captivité, s'exclama: Bêtes crabes, pleure pas, dis ! Je n'en ai quand même que jusqu'à la fin de la guerre ! Mais des larmes de rage et d'écœurement coulaient sur ses traits crispés.

Trois semaines après, on vint chercher ce brave camarade pour le changer d'aile en vue d'un départ prochain. Ce fut un moment déchirant. Se rendant compte que le départ pour les camps allemands était presque une sentence de mort et que l'éloignement même le priverait de vivres, de visites et des soins éventuels que réclamait sa santé chancelante, le pauvre fieu renfonçait nerveusement ses larmes et ses sanglots. En vitesse, paquet et provisions sont ficelés; il s'écroule aux pieds de Monsieur le Curé pour une suprême bénédiction, puis une étreinte fraternelle les

unit et le vicaire s'enfuit de la cellule pour nous cacher sa cruelle émotion.

Et pourquoi tout cela ? Un mois après, il était encore dans l'aile A. Il faut croire que c'était trop consolant pour les deux prêtres de vivre dans la même cellule ! Quand on vous dit qu'on raffine !

Censure

Les lettres des prisonniers, officielles s'entend, comme celles aux prisonniers arrivent à destination entre 15 jours et un mois plus tard... quand elles arrivent ! La censure a retenu une des deux lettres officielles de Monsieur le Curé pour ajouter à son dossier : peut-on croire qu'il fut un si important personnage ? Les missives perdent donc, de ce fait, tout intérêt.

Est-il bien besoin de revenir sur les affreuses heures de solitude des "secrets" ? Sur les après-midi mornes, moroses et maussades, où le captif ressasse pour la millième fois ses inquiétudes, ses craintes, ses espoirs déçus ; où il redit encore et toujours à ses copains de misère les détails idiots de son arrestation, les heures de bonheur passé qu'il désespère de revivre jamais, les affections qu'il laissa chez lui, les angoisses qu'il éprouve pour les siens.

Afin d'ajouter à ces ruminations décourageantes, la seule littérature permise sont "leurs" journaux, tendancieux, fielleux et déprimants.

Quel sera le sort de leur pays à ces Belges, ces Hollandais, ces Français, ces Roumains, ces Italiens et même ces Allemands qui paient cruellement leur indéfectible amour à leur patrie ? Quelle force d'âme ne leur faut-il pas pour résister à ce défaitisme distillé goutte à goutte par ces venimeux papiers ? Comme il cherche à lire entre les lignes pour deviner où le bât blesse et découvrir le défaut de leur cuirasse de fer ! Quand donc ce brigandage international trouvera-t-il son vengeur ?

Une nausée supplémentaire monte à l'esprit quand on pense que tous les maux dont on

souffre sont le résultat odieux de la trahison, de la dénonciation, de la délation de concitoyens heureux d'assouvir de viles vengeances, une jalousie haineuse ou une rancune personnelle ; et cela, le plus souvent, de façon anonyme ! Ils ne sont pas dégoûtés, ces vampires de la Gestapo, de manœuvrer dans un pareil borborygme. Dire que, sans ces lâches et souvent faux accusateurs, les prisons seraient quasi vides et que la police secrète allemande ne toucherait pas ses pourcentages par tête de captif.

De quoi saper le moral le mieux trempé

Que dire des nuits, où depuis 7 heures du soir jusque 7 heures du matin, les prévenus, livrés à leurs pensées dans un noir absolu, n'ont de recours que dans la conversation ou la prière, pour ceux qui ont le bonheur de croire. Que de larmes versées, de rage exhalée, de projets insensés dans ces ténèbres ! Couchés sur leurs paillasses qui sentent le foin, les captifs conversent, d'aucuns sifflent ou chantent (entre les rondes).

Nous avons dit déjà comment la cellule de Monsieur le Curé échappa aux affres de la nuit. Au moment où ces lignes sont écrites² le truc fonctionne encore à merveille, mais pour combien de temps ? Ceux qui ont du dormir quelques jours de suite sur un mince sac à paille savent de quelles courbatures sont affublés les dormeurs (si l'on peut dire !) Le mal aux reins sévit en prison à l'état endémique. N'insistons pas...

N'insistons pas davantage sur les flavescentes senteurs qui embaument une étroite cellule où dorment 3 ou 4 hommes et contenant deux seaux remplis qu'on ne vide qu'au matin sans les purifier. On aura lu comment on peut parer à cet... inconvénient. Mais tous n'ont pas soit le courage, soit le papier nécessaire pour user de ce moyen moyenâgeux ! Ouvrez donc le vasistas, direz-vous ! Lorsque la température est très douce et l'air sans vent, c'est possible au prix d'un bon rhume

2 Le texte ne donne aucune autre référence chronologique que la date de l'arrestation, reprise dans le titre.

de cerveau pour le lendemain. C'est d'ailleurs la maladie courante, car la porte est loin de fermer hermétiquement et son pourtour laisse une fente d'un bon demi-centimètre par où l'air froid du hall, toujours ouvert, glisse sournoisement, vous gelant pieds et jambes. Mon Curé en sut quelque chose car une bonne névrite du nerf antisciatique (celui du mollet) le tortura pendant 4 semaines. Une fièvre douce et pernicieuse accompagna le tourment physique et abattit les forces jusque là intactes.

Lorsqu'on est malade, on reste en cellule. Conclusion: 15 jours sans air ! Le teint le plus fleuri s'étiolé, à ce régime on perd l'appétit, un amaigrissement rapide s'en suit, et le moral parfois s'en ressent péniblement. Cercle vicieux où tous les maux se donnent rendez-vous !

Bon appétit !

Puisqu'il est question d'appétit, rappelons l'appétissant menu de la majorité des jours de "tôle". Le meilleur repas est le "jus" du matin, décoction de chicorée avec 225 grammes de pain sec, qu'il s'agit de ménager pour toute la journée. À 11 heures, choux blancs, ou rouges, ou fleur à l'eau, avec parfois un peu de pommes de terre. Les nouveaux venus, qui ne souffrent pas encore de la faim et de la dénutrition, ont de telles nausées qu'ils sont obligés de jeter leur "rata" au bout de 3 cuillerées.

Les "vieux" en redemandent quand il en reste dans le chariot. Résultat: dyspepsie, ballonnement, etc... Une heure après, on boit

des brocs d'eau pour ne plus sentir la faim qui tord les entrailles.

Vers 5 heures, troisième et dernier repas: soupe aux choux, c'est-à-dire le restant de 11 heures allongés d'eau bouillante. C'est tout jusqu'au lendemain matin.

On comprend combien anxieusement sont décomptés les jours qui séparent de l'arrivée du prochain colis ! Celui-ci permettra d'améliorer un peu l'ordinaire. Comme il faut être juste, nous dirons que par trois fois, durant le séjour de Monsieur le Curé en ce lieu de délices, chaque prisonnier reçut 20 grammes de beurre. Chaque dimanche,

20 morceaux de sucre qui furent remplacés bientôt par une distribution quotidienne d'un broc de lait (eau et poudre) dans la matinée. Ceux qui n'ont pas la chance de recevoir de paquets sont, à brève échéance, des condamnés à la tuberculose.

Et nous ne pouvons pas en accuser la cuisine belge qui nous entretient: surcharge évidente de la population des détenus, manque de vivres à trouver.

Et malgré cela, environ une ou deux fois la semaine, la soupe du soir est grasse, ou bien on trouve des filaments de viande bouillie dans les choux

aux pommes ! Ces jours-là, Lucullus dîne chez Lucullus !

Il arrive parfois que l'un ou l'autre des gardiens allemands soit poli ou compréhensif, mais c'est un oiseau rare qui ne reste pas longtemps en service. D'ailleurs les surveillants changent souvent, pour éviter qu'ils



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES
DE L'ÂME DE
MONSIEUR L'ABBÉ

Maurice DE BACKER

Révèrend Curé de N.-D. Cause-de-Notre-Joie
à Rhode-Saint-Genèse

né à Bruxelles le 27 mai 1895,
ordonné prêtre le 22 décembre 1918,
pieusement décédé le 29 août 1942
en captivité à Dachau (Allemagne).

ne s'appriivoisent et se civilisent au contact corrupteur des maudits prisonniers.

Quand j'entends le mot "culture", je sors mon revolver...³

Il est impossible de donner, même approximativement, une idée des hurlements, beuglements et cris féroces qui doivent se traduire par des ordres ou des observations. Les gens éduqués de l'établissement (lisez: prisonniers) en éprouvent des saisissements et des sursauts très nuisibles pour les maladies de cœur. Aussi faut-il plusieurs semaines pour rester impassibles et inertes devant l'incompréhensible et orageux charabia qui déferle sur les féroces bandits que sont les bourgeois de Belgique. Ô temps, ô mœurs !

La promiscuité avec des compagnons peu intéressants ou grossiers est une autre souff-

rance. Grâce à Dieu, ce supplice fut épargné à Monsieur le Curé qui ne reçut comme camarades de misère que gens polis et bien élevés, ce qui adoucit considérablement la rigueur de sa captivité.

Intellectuellement parlant, enfin, le prisonnier politique est sevré de toute joie. Défense de recevoir des livres d'étude de l'extérieur. Les livres de la bibliothèque sont vieux, désuets, délabrés. Les prêtres ont, par une condescendance absolument inquiétante de la part de la Gestapo, la permission de réciter leur bréviaire et leur chapelet.

Les lettres arrivant avec 15 jours ou un mois de retard, il ne reste plus que leur prose journalistique vénéneuse !

Ici s'arrêtent les notes de l'abbé De Backer. Déporté au camp de concentration de Dachau, près de Munich, il y mourut le 29 août 1942.

3 Déclaration de Baldur von Schirach, chef des Jeunesses Hitlériennes.

door Raymond Van Nerom

Wij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het eerste gedeelte verscheen in de vorige nummers van Ucclesia.

Termeulenstraat

nr. 58

1. **Vandergucht** Pierre, schoenmaker, 51 jaar, gehuwd.
2. **Lecler** Jeanne Marie, huisvrouw, 53 jaar, gehuwd.
3. **Vandergucht** Jean Baptiste, kasseimaker, 26 jaar, gehuwd.
4. **Vandergucht** Jean, schoenmaker, 20 jaar, ongehuwd.
5. **Vandergucht** Marie, z.b., 14 jaar, kind.
6. **Vandergucht** Jean Joseph, z.b., 10 jaar, kind. Allemaal geboren te Rode, behalve 1 te Dworp.

nr. 59

1. **Stockmans** Jean Baptiste, dagloner, 54 jaar, gehuwd.
2. **Voets** Thérèse, huisvrouw, 46 jaar, gehuwd.
3. **Voets** Jean Baptiste, papiermaker, 33 jaar, ongehuwd.
4. **Voets** Laurent, dagloner, 36 jaar, vertrokken naar Watermaal-Bosvoorde op 01/01/1849. Allemaal geboren te Rode, behalve 1 te Brussel.

nr. 60

1. **Degelas** Jean Joseph, herbergier, ongehuwd.
2. **Everaert** Adèle, huisvrouw, 21 jaar, ongehuwd.
3. **Mommaert** Anne Catherine, z.b., 49 jaar, weduwe.
4. **Robie** Catherine, z.b., 11 jaar, kind. 1 & 3 geboren te Rode, 2 te Halle en 4 te Brussel.

nr. 61¹

1. **Panneels** Chrétien, landbouwer, 32 jaar, gehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op

02/08/1857.

2. **Wets** Jeanne Marie, huisvrouw, 32 jaar, gehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

3. **Panneels** Pierre, z.b., geb. 04/03/1843, kind, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

4. **Panneels** Anne Marie, z.b., 14/?/1844, kind, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

5. **Panneels** Pierre, landbouwer, 39 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

6. **Machiels** Catherine, dienstmeid, 25 jaar, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857, gehuwd op 14/08/1848.

7. **Panneels** Barbe Hortense, z.b., geb. 03/02/1847, ongehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

8. **Panneels** Jeanne Marie, z.b., geb. 03/04/1849, ongehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

9. **Panneels** Jeanne Trinity, z.b., geb. 06/02/1855, ongehuwd, vertrokken naar Sint-Gillis op 02/08/1857.

10. **Van Bellinghen** Nicolas, dienstbode, 19 jaar, ongehuwd, afkomstig van Beersel, vertrokken naar Ukkel op 21/09/1857.

- 1A. **Gambier** Antoine Théodore, z.b., 60 jaar, gehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21/09/1857.

- 2A. **Dachicourt** Sophie, z.b., 47 jaar, gehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21/09/1857.

- 3A. **Gambier** Emile Albert, z.b., 27 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21/09/1857.

- 4A. **Gambier** Victor Constant, z.b., 25 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21/09/1857.

1 Het gaat hier over het hof te Ingendaal, dat vroeger eigendom was van de familie Gambier.

5A. **Gambier** Alphonse Marie, z.b., 23 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21 /09/1857.

6A. **Motte** Barbe, dienstmeid, 28 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Ukkel op 21 /09/1857.

Allemaal geboren te Rode, behalve 1 te Beersel, 1A te Brussel, 2A te Sint-Denijs-Westrem, 6A te Linkebeek.

nr. 63

1. **Demol** Dominique, papiermaker, 32 jaar, gehuwd, vertrokken naar Dworp op 04/02/1848.

2. **Lachasse** Elvire, huisvrouw, 33 jaar, gehuwd, overleden op 27/01/1848.

3. **Demol** Jacobine, z.b., 18 maanden, kind, vertrokken naar Dworp op 04/02/1848.

4. **Vanhaelen** Barbe, dienstmeid, 11 jaar, kind.

1 geboren te Huizingen, 2 te Brussel, 3 & 4 te Rode.

nr. 64

1. **Jacquemijns** Jean Baptiste, dagloner, 36 jaar, gehuwd.

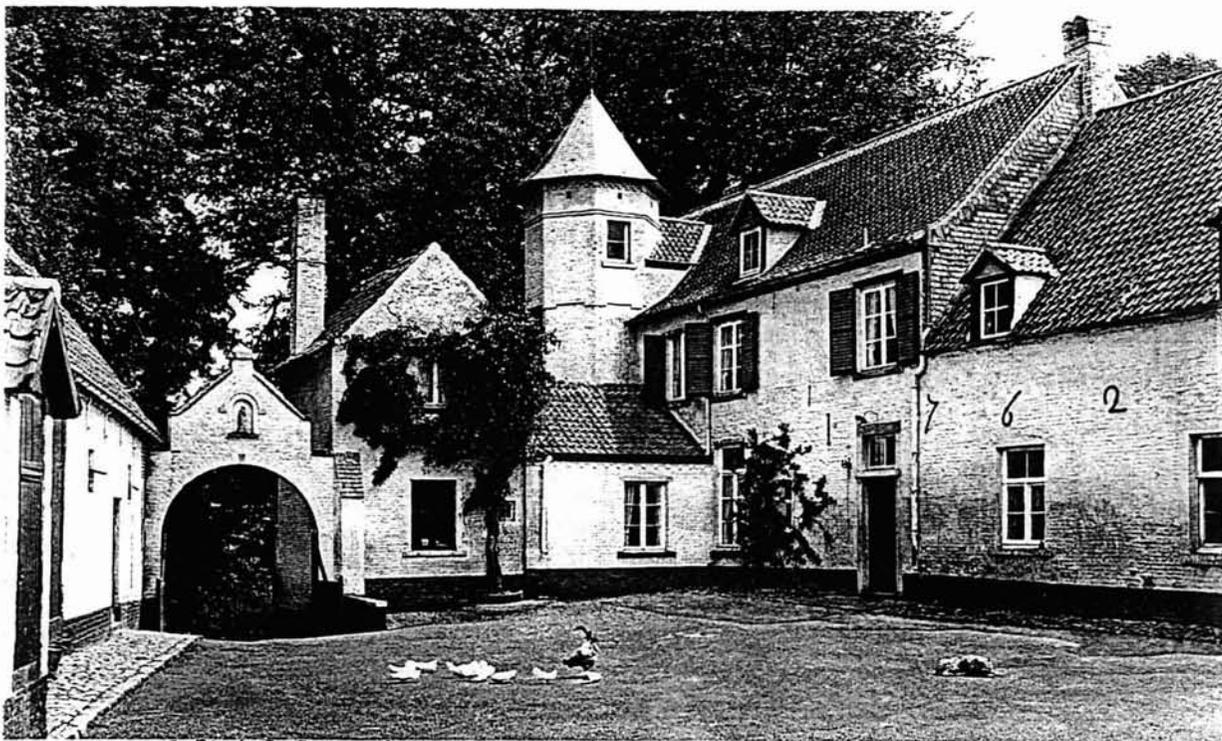
2. **Demol** Anne Catherine, huisvrouw, 35 jaar, gehuwd.

3. **Jacquemijns** Josse, z.b., 4 jaar, kind.

4. **Jacquemijns** Jean Baptiste, z.b., 9 maanden, kind, overleden op 26/04/1853.

5. **Jacquemijns** Elisabeth, z.b., geb. 26/11/1850, kind.

Allemaal geboren te Rode.



5. Rhode-St-Genèse Château-Ferme 't Hoff Ingendael (du XV^e siècle, reconstruit vers 1762)

Het hof te Ingendaal naar een printkaart rond 1930